

Destinataire(s) :

MAIRIE DE BAZEMONT

SUEZ EAU FRANCE

SYNDICAT DES EAUX DE MAULE

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

SY MAULE

Commune de : BAZEMONT

Prélèvement et mesures de terrain du **30/10/2024 à 11h33** pour l'ARS, par le laboratoire :

LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : MAULE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : POINT MOBILE BAZEMONT - APPARTEMENT 2E ETAGE MAIRIE, ROB
EVIER SANITAIRE

Code point de surveillance : 0000001366 Code installation : 000597 Type d'analyse : CUNIP

Code Sise analyse : 00249703 Référence laboratoire : LSE2410-56314 Numéro de prélèvement : 07800243684

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité pour les paramètres analysés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. En outre, les résultats d'analyses ne sont représentatifs de la qualité de l'eau qu'au moment du prélèvement, les conditions de soutirages d'eau antérieurs au prélèvement pouvant influencer les résultats.

(PLV-07800243684 - page : 1)

Le mardi 12 novembre 2024

P/ le Directeur général et par délégation,
P/ le Directeur départemental et par délégation,
L'Ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Marie-Claude GOURDET

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>						
Cuivre	0,088	mg/L		2,0		1,0
Nickel	5	µg/L		20,0		
Plomb	<2	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1